

Intimidation aux États-Unis

Dix mois déjà, depuis qu'en Haïti, un gouvernement démocratiquement élu majoritairement par le peuple ait été renversé plongeant ainsi le pays dans un état de ténèbres profondes. Le représentant de la Cour Suprême de Justice est désigné selon la constitution du pays pour combler le vide présidentiel créé par le coup d'état. Il devait régner pour une courte période de 45 à 90 jours suffisante pour organiser des élections et rétablir l'ordre constitutionnel. Dix mois plus tard, le gouvernement intérimaire est encore au pouvoir établissant des projets à long terme tout en oubliant de mentionner ses limitations comme le prévoit la constitution.

Toutes les entités légitimes en place avant le coup d'état sont depuis le 29 février 2004 démantelés, y compris les chambres haute et basse qui selon la constitution ne peuvent être en aucun cas dissoutes. Pour couronner le tout, plusieurs des membres de l'ancien parlement sont détenus prisonniers politiques sous des accusations bidons. Faut-il souligner que sous le gouvernement du président Aristide, nos prisons étaient dépourvues de prisonniers politiques alors que sous la présidence du gouvernement intérimaire, le nombre ne fait que s'accroître et atteindre à ce jour des milliers.

Les fusillades, les exécutions sommaires, et les séances d'intimidation deviennent des actes quotidiennes qui ne font que se multiplier. Les organisations humanitaires et défenseurs du respect des droits humains se trouvent en état de siège dû à la situation de violence et d'insécurité qui sévit dans le pays. Les centres de santé de même que les hôpitaux inaugurés sous la présidence de Jean-Bertrand Aristide voient leur porte fermée. Les universités créées pour éduquer la nouvelle génération d'étudiants sont converties en base militaire. Tout cela pris place dans un pays où un gouvernement démocratiquement élu lutte féroce pour diminuer le taux d'analphabétisme et améliorer l'accès à des soins de santé adéquats.

Une augmentation massive d'actes d'intimidation s'abattit sur les institutions médiatiques en Haïti. Ceci se manifesta par la fermeture de certaines stations de radio et de télévision tel que «Radio et télévision Timoun». La station de radio Solidarité reçut également une injonction pour changer leur fréquence de diffusion. Tout cela pour avoir le courage de reporter les actes de violence dont ils sont témoins et la situation chaotique existante.

Ce gouvernement anti-démocratique va jusqu'à menacer ceux de la diaspora qui ont le courage de continuer ouvertement la lutte légitime pour le retour à la démocratie en Haïti. Pour illustrer ce fait, le dimanche 28 novembre dernier, après que j'eus fait publiquement appel à la communauté haïtienne sur les ondes d'une station de radio qui a toujours été la voix de la démocratie et de la solidarité de notre peuple encourageant les haïtiens de cesser de patronner le

consulat haïtien à Chicago sous le couvert des services offerts en signe de protestation contre le gouvernement intérimaire étant donné que ces fonds ne font que supporter la situation oppressive et les actes de violence qui ne cessent de se répéter quotidiennement au pays mettant dans le deuil un peuple déjà affamé, un agent du FBI accompagné d'un officier de la police consulaire se présentèrent à mon bureau pour m'interroger sur de fausses allégations faites par des accusateurs anonymes et à la requête du Consul Général d'Haïti à Chicago, Monsieur Leslie Condé. Il est vrai que l'agent du FBI ait fait preuve de professionnalisme en me questionnant, l'officier de police consulaire par contre essaya de m'intimider par des menaces d'arrestation.

Je veux être tout à fait clair, que moi, Jacob François ami de la liberté et de la paix ; défenseur des droits de l'homme et des citoyens ne pourrait en aucun cas promouvoir: ni maintenant ni dans le futur des actes de violence contre qui que ce soit. Cette attitude anti-démocratique et arbitraire est exactement ce qui malheureusement existe actuellement dans notre pays et contre laquelle je m'oppose publiquement.

L'histoire atteste que la plupart de nos leaders qui ont promu des changements significatifs dans notre société ont souvent été victimes d'actes de lâcheté et que malgré tout n'ont jamais prêché la violence. Il est tout à fait évident que ceux qui s'opposent au gouvernement constitutionnel du président Jean-Bertrand Aristide ont peur des termes comme « confrontation » et « révolution ». Pour les ignorants et les individus psychotiques ces termes ont paraît-il une connotation de violence. Et pourtant, il est évident que l'histoire atteste, ce qu'il ont probablement appris sur les bancs de l'école, que des héros et défenseurs de la liberté individuelle comme Gandhi, Dr. Martin Luther King, Jr., Jean-Bertrand Aristide et autres ont toujours prôné des réactions intelligentes équitables et pacifiques face à la violence. Ils encouragent toujours la lutte pacifique contre l'oppression et la peur dans les sociétés corrompues par des dirigeants avides de richesse et de pouvoir et parfois même raciste. Ils sont tout comme moi partisan d'une société équitable et une vie prospère pour tous les citoyens.

Je dénonce avec véhémence ces pratiques d'intimidation, demandant aux pays amis comme les Etats-Unis, le Canada, et la France qui ont toujours tenu une position ferme en faveur de la démocratie dans le monde, de réclamer du gouvernement intérimaire le respect de l'ordre et le retour à la sécurité dans le pays. Je fais aussi appel à : la COMMUNAUTE INTERNATIONALE, les NATIONS UNIS, la CARICOM, NATO, BLACK CAUCUS, le CONGRES AMERICAIN et l'UNION AFRICAINE leur demandant d'intervenir d'une manière efficace au retour à l'ordre constitutionnel.

Nous ne pouvons en aucun cas donner droit à l'inconstitutionnalité.

Il est difficile de croire qu'il existe encore aux Etats-Unis des individus et organisations qui sont prêts à tout pour faire taire la voix de la démocratie et du changement. Des représentants du gouvernement dé-facto qui concentrent clairement leurs efforts pour imposer silence aux membres des medias qui récusent la légitimité de leur existence dans les bureaux gouvernementaux haïtiens.

Il est plus que temps pour tous les citoyens qui croient qu'Haïti mérite comme toutes les autres nations, un gouvernement démocratique de faire appel aux puissances étrangères pour réclamer le retour à la constitutionnalité et à la démocratie. C'est un droit qui appartient non seulement aux pays riches en pétrole et qui du point de vue logistique a une position géographique importante mais aussi pour des peuples qui tout comme nous vivent dans un état de pauvreté qui dépasse de loin l'imagination humaine.

Faisons place à une résistance pacifique pour une cause pacifique!

Jacob François, MBA
jacob@hpp4haiti.com
312-735-6071